



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 25 septembre 2026 DELIBERATION

Rapporteure : Madame la Maire

Secrétaire de séance : Madame Hélène HIEL

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, Mme Elodie JIMENEZ, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjointe,

M. Raymond VILLALBA, M. Joël RESTIF, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Jean-Michel IDOPE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Sabine SALLE, Mme Céline BODET, Mme Hélène HIEL, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Sonia CAMPAGNE, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Lydia LAGARONNE, Mme Carole LADEUIX, M. Clément SERVAT et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Geneviève CIMORRA donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- M. Philippe GARROTÉ, donne pouvoir M. Nicolas MALEIG
- Mme SAYERSE Marie donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Maïtena FERRAN donne pouvoir à M. Jean-Michel IDOPE
- M. Michel ADAM donne pouvoir à Mme Carole LADEUIX
- Mme Nadia DUPEROUSSE donne pouvoir à M. Clément SERVAT
- M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE donne pouvoir à M. Alfredo DOS SANTOS

14 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : AVANCEMENT DE GRADE

Madame la Maire rappelle qu'il appartient à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités de service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination d'un agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2026.

Un emploi de chef d'équipe des espaces verts a été créé au sein de la collectivité et est actuellement occupé par un agent titulaire du grade d'agent de maîtrise. Cet agent remplit les conditions statutaires requises pour bénéficier d'un avancement au grade d'agent de maîtrise principal à compter du 1^{er} octobre 2026.

L'agent a été inscrit au tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 et a reçu un avis favorable à son avancement au grade d'agent de maîtrise principal.

Un poste d'agent de maîtrise principal est actuellement vacant au tableau des effectifs de la collectivité et peut être utilisé pour permettre la nomination de l'agent concerné.

Le tableau des effectifs est modifié en conséquence afin de tenir compte de cette nomination au grade d'agent de maîtrise principal.

Il est proposé à votre assemblée :

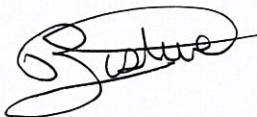
- La nomination sur un poste d'agent de maîtrise principal de l'agent occupant les fonctions à temps complet, de chef d'équipe au service espaces verts, dans le cadre de son avancement de grade, à compter du 1^{er} octobre 2026,
- La modification du tableau des effectifs, préalable à la nomination, afin de tenir compte de cette nomination au grade d'agent de maîtrise.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

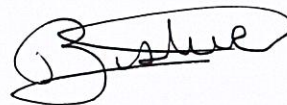
- **ADOpte** le présent rapport,
- **VOTE** les crédits nécessaires à la transformation du poste proposé.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 25 septembre 2026.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 30/09/2026



La Maire,



Marie-Lyse BISTUÉ

